

Le 14 décembre 2015

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le lundi 14 décembre 2015, à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville.

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

2. Constatation du quorum

Sont présents : madame le conseillère Diane Paquette et messieurs les conseillers Laurent Marcotte, Jean-Claude Guévin, David Guévin et Mario Laplante formant quorum et sous la présidence de monsieur Daniel Coutu, maire.

Est absente la conseillère Maude Lemire-Comeau.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire, Daniel Coutu, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

Dix (10) contribuables sont présents à cette séance.

**3. Adoption de l'ordre du jour
252-12-2015**

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Guévin, appuyé par le conseiller Mario Laplante et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue ;
2. Constatation du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016 ;
5. Période de questions ;
6. Levée de l'assemblée.

**4. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2016
253-12-2015**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

RECETTES :	
Taxes	2 271 493 \$
Tenant lieu de taxes (provinciales et fédérales)	90 953 \$
Autres recettes de sources locales	180 316 \$
Transferts	555 409 \$
Affectation – fonds de roulement	2 692 \$

TOTAL :	3 100 863 \$
----------------	---------------------

DÉPENSES :	
Administration générale	430 102 \$
Sécurité publique	359 897 \$
Transport - Réseau routier	588 317 \$
Hygiène du milieu	367 426 \$
Santé et Bien-Être	5 143 \$
Aménagement et Urbanisme	106 178 \$
Loisirs et cultures	229 967 \$
Frais de financement	179 696 \$
Remboursement en capital	731 830 \$
Transfert aux activités d'investissement	102 307 \$
TOTAL :	3 100 863 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Diane Paquette, appuyé par le conseiller Mario Laplante et unanimement résolu :

- D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016, telles que présentées ci-haut.

5. Période de questions

Le conseil municipal répond aux questions des contribuables présents.

**6. Levée de l'assemblée
254-12-2015**

Il est proposé par le conseiller Mario Laplante, appuyé par le conseiller Jean-Claude Guévin et unanimement résolu de lever la séance à 19 h 58.

Daniel Coutu, maire

Donald Nicole, directeur général